



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 07 MARS 2025

AFFAIRE N° 26-20250307

**REMPLACEMENT DE M. SERGE SAUTRON DANS LES ORGANISMES
EXTERIEURS DE LA CASUD ((EPFR (ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
DE LA REUNION) / CCAPEX (COMMISSION DE COORDINATION DES
ACTIONS DE PREVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES)) / CDHH
(CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT ET DE L'HEBERGEMENT))**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept du mois de mars à neuf heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 26 février 2025, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet.

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 32

Absents représentés : 11

Absents : 05

Déport des conseillers
intéressés à l'affaire ou
ne prenant pas part au
vote : 05

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01 à l'affaire n°13-20250307 y compris les questions diverses n° 01 et 02-20250307), GASTRIN Albert, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, PAYET-TURPIN Francemay (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 06-20250307 y compris les questions diverses n° 01 et 02-20250307), THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Véronique, GENGE Jack, GONTHIER Charles Emile, LEBON Jean Richard, PICARDO Bernard, ROMANO Augustine.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEVENEUR Inelda, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

LAFOSSE Camille.

- Commune de Saint-Philippe -

COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon –

ROBERT Evelyne représentée par FONTAINE Véronique, TECHER Doris représentée par GASTRIN Albert, MONDON Laurence représentée par DIJOUX RIVIERE Mimose, FONTAINE Henri représenté par MAUNIER Daniel, PAYET TURPIN Francemay représentée par ROMANO Augustine (de l'affaire n° 07 à l'affaire n° 28-20250307), THIEN AH KOON Patrice représenté par COURTOIS Vanessa (de l'affaire n° 14 à l'affaire n° 28-20250307).

BENARD Monique représentée par BLARD Régine.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri-Claude, HUET Marie-Josée représentée par LEICHNIG Stéphanie, LANDRY Christian représenté par VIENNE Axel.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

ETAIENT ABSENTS

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Mathieu, LEJOYEUX Marie Andrée, HOAREAU Sylvain, K/BIDI Emeline.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame PARIS GROSSET Isabelle a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 26-20250307

REMPLACEMENT DE M. SERGE SAUTRON DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS DE LA CASUD ((EPFR (ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA REUNION) / CCAPEX (COMMISSION DE COORDINATION DES ACTIONS DE PREVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES)) / CDHH (CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT ET DE L'HEBERGEMENT))

Le Président rappelle que Monsieur Serge SAUTRON avait été désigné pour représenter la CASUD dans les instances de divers organismes extérieurs et notamment au sein de :

- l'EPFR (Etablissement Public Foncier de la Réunion),
- la CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives),
- et du CDHH (Conseil départemental de l'habitat et de l'hébergement).

Faisant suite à la démission de Monsieur Serge SAUTRON de son mandat de conseiller communautaire, il convient donc de le remplacer dans ces instances.

Les candidatures ci-après sont proposées pour chaque organisme :

Organisme	Représentant
Conseil d'administration de l'EPFR (Établissement Public Foncier de La Réunion)	Régine BLARD <i>(en qualité de membre suppléant)</i>
Commissions de la CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives)	Olivier RIVIERE <i>(en qualité de membre titulaire)</i>
CDHH (Conseil Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement)	Daniel MAUNIER <i>(en qualité de membre suppléant)</i>

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres, décide de ne pas procéder au scrutin secret, mais à un vote à main levée.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- de désigner les conseillers communautaires suivants en remplacement de Monsieur Serge SAUTRON dans les différentes instances, en qualité de membre titulaire ou suppléant :

Organisme	Représentant
Conseil d'administration de l'EPFR (Établissement Public Foncier de La Réunion)	Régine BLARD <i>(en qualité de membre suppléant)</i>
Commissions de la CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives)	Olivier RIVIERE <i>(en qualité de membre titulaire)</i>
CDHH (Conseil Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement)	Daniel MAUNIER <i>(en qualité de membre suppléant)</i>



- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, (Mme Régine BLARD, M. Harry MUSSARD, Mme Blanche Reine JAVELLE, Mme Gilberte GERARD, M. Henri-Claude HUET ne prenant pas part au débat et vote de cette affaire et ayant quitté la salle) à la majorité des suffrages exprimés (02 abstentions : Mme BASSIRE Nathalie et M. FONTAINE Gilles),

- désigne les conseillers communautaires suivants en remplacement de Monsieur Serge SAUTRON dans les différentes instances, en qualité de membre titulaire ou suppléant :

Organisme	Représentant
Conseil d'administration de l'EPFR (Établissement Public Foncier de La Réunion)	Régine BLARD (en qualité de membre suppléant)
Commissions de la CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives)	Olivier RIVIERE (en qualité de membre titulaire)
CDHH (Conseil Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement)	Daniel MAUNIER (en qualité de membre suppléant)

- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 02

Contre : 00

Pour : 36

POUR EXTRAIT CONFORME,
 La Secrétaire de séance,

PARIS GROSSET Isabelle

Le Président de la CASUD,

Jacquet HOARAU



Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 24/03/2025